

Blois, le 24 mai 2022

SCOLARITE

Réf: TR/SCO/ 138 /22

Je soussigné, Thierry RESSAULT, responsable de la scolarité à l'antenne universitaire de Blois, certifie qu'au vu des résultats qu'il a obtenus en deuxième année de Licence d'informatique, et sous réserves des délibérations du jury,

Monsieur Mohammad HAJJ, né le 09 mars 2002 à Kalamoun (Liban)

sera autorisé à s'inscrire en troisième année de Licence d'Informatique à partir de la date de début de la compagne d'inscription, le lundi 04 juillet 2022.

Thierry RESSAULT,

Responsable administratif

02 54 55 21 08
Thierry.ressault@univ-tours.fr

UNIVERSITÉ DE TOURS

Faculté des Sciences et Techniques Antenne de Blois 3, Place Jean Jaurès 41000 BLOIS



